



Action 29/02

Communiqué

CFDT – CFTC – CGT – FO – SNCD – SNUDDI – SPNDF/UNSA – SUD

Les syndicats des douanes réunis ce jour prennent acte de l'annonce d'une audience au ministère sur :

- la bonification des années passées en surveillance
- la revalorisation de l'indemnité de risque (IRTI)

Ils exigent :

- la tenue de cette audience, le plus rapidement possible, en présence de tous les syndicats des douanes
- une mesure immédiate de revalorisation de l'indemnité de risque et un engagement ferme sur la bonification.

Les syndicats appellent les personnels à maintenir la pression, à poursuivre et amplifier les actions en cours.

Le jour de l'audience, les syndicats appellent les personnels à se réunir devant les directions régionales et à Bercy.

Selon les résultats de la rencontre, les personnels décideront en assemblées générales des suites à donner au mouvement.

Paris, le 8 avril 11 h 30